

29 juin 2004

04.356

Question Philippe Haeberli**Manipulation électorale?**

Une nouvelle pratique du journal local nous a pour le moins étonné lors des dernières élections fédérales et communales.

De manière totalement subjective et en dehors de toute déontologie professionnelle, le journal *L'Express* entend prendre un rôle déterminant dans le choix des candidats qui méritent d'être présentés, voire élus, et influencer ainsi les électeurs. En effet, effectuant un choix arbitraire, il a pris l'option de présenter en pleine page certains candidats excluant les autres sous prétexte qu'ils ne sont pas présentables ou qu'ils ne présentent pas un impact suffisant pour faire vendre le journal (dixit).

- Le Conseil d'Etat peut-il nous dire s'il trouve normal qu'un journal qui bénéficie d'un quasi-monopole se permette, au nom de la liberté de presse, de manipuler des élections en présentant de manière subjective certains candidats au détriment des autres candidats en lice?
- Pense-t-il qu'il y aurait lieu de faire des recommandations à ce média monopolistique afin qu'il n'use plus de son statut pour manipuler les prochaines élections?